



Le bulletin
d'information
du Centre RēSIS

SOMMAIRE :

- | | |
|--|-------|
| • Accélérer la mise en œuvre du programme pHARe | p.1 |
| • Une équipe dans chaque établissement pour vaincre le harcèlement : un objectif réalisable rapidement | p.2-3 |
| • Travailler avec des classes et des élèves indisciplinés : Le Centre RēSIS lance deux initiatives : | p.4 |
| • Une enquête et une formation | p.5 |
| • La parole aux victimes : entretien avec Stéphanie Lambert-Mesguich | p.6-7 |
| • Un guide de formation | p.8 |
| • Les activités du centre RēSIS | p.9 |

Accélérer la mise en œuvre du programme pHARe

Ainsi une fois encore l'actualité vient-elle de révéler un nouveau drame lié au harcèlement scolaire. Une fois encore une victime de brimades s'est sentie insuffisamment soutenue au sein de son établissement. Sans doute, une fois encore, une situation de brimades n'a-t-elle pas été suffisamment prise au sérieux par des responsables éducatifs.

Ce terrible événement a donné lieu à d'étranges commentaires. On a pu entendre certaines déclarations critiquant le laxisme de l'Éducation nationale vis-à-vis des harceleurs. On a même pu lire les propos d'un universitaire – qui jadis considérait qu'en parlant du school bullying, on le faisait exister – et qui critique aujourd'hui le dispositif pHARe en prétendant qu'un programme parvient au mieux à régler 20% des situations.

Mais ce n'est pas un programme qui vient à bout des brimades ! C'est la détermination des personnels à les

faire cesser. Si l'on parvient à mettre un terme à plus de 8 cas sur 10, ce n'est pas parce qu'une méthode aurait des effets miracles. C'est parce qu'il existe une équipe de professionnels formés et déterminés. C'est parce que les professionnels sont en permanence vigilants et attentifs à ne laisser prospérer aucune moquerie, surnom ou mise à l'écart.

Aussi l'heure n'est-elle pas à la mise en cause du travail mené par les professionnels qui, dans un très grand nombre d'établissements, ont constitué des équipes spécifiquement dédiées au traitement des situations.

Il convient tout au contraire d'accélérer la mise en œuvre du programme pHARe en implantant sur tout le territoire, dans chaque établissement, des équipes anti-harcèlement de telle sorte que plus aucune victime ne soit laissée sans secours, ni aucune situation sans traitement.

UNE ÉQUIPE DANS CHAQUE ÉTABLISSEMENT POUR VAINCRE LE HARCÈLEMENT : Un objectif réalisable rapidement

L'actualité récente a montré qu'en dépit d'avancées très significatives faites en matière de lutte contre le harcèlement scolaire, des élèves victimes de brimades pouvaient encore se sentir insuffisamment soutenues au sein de leur établissement. Les victimes ne trouvent pas toujours auprès des professionnels de l'école le cadre de l'écoute empathique et bienveillante dont elles auraient besoin.

On observe par ailleurs que des maladroites et des erreurs sont, encore trop souvent, commises par certains professionnels lors du traitement des situations. On nous rapporte régulièrement des situations dans lesquelles des procédés dont on sait qu'ils sont non seulement inefficaces mais encore très dangereux pour les victimes (confrontation entre les victimes et les auteurs, enquêtes, auditions de témoins, sanctions des auteurs sans protection de la victime, évocation d'une situation de harcèlement devant toute la classe en présence de tous les protagonistes...).

Depuis sa création en 2019, le Centre RĒSIS est porteur d'un projet : la nécessité de [LA CRÉATION DANS CHAQUE ÉTABLISSEMENT D'UNE ÉQUIPE ANTI-HARCÈLEMENT](#). Ce projet se fonde sur les expériences que nous avons d'abord conduites dans l'académie de Versailles entre 2014 et 2017 et qui ont ensuite été reprises dans 6 académies pilotes entre 2019 et 2021.

Dans le cadre du programme pHARe, depuis 2021, le Centre RĒSIS a collaboré avec 15 académies pour créer dans un grand nombre de collèges, d'écoles et de circonscriptions des équipes spécifiquement dédiées au traitement des situations et formées à la MPP^{FR}, méthode permettant à la fois de soutenir les victimes et de mettre fin aux brimades.

Partout où ces équipes de professionnels ont été implantées, la situation des victimes a pu être considérablement améliorée. Le bilan de l'année 2022-2023 confirme les bons résultats de l'année dernière. À l'heure où ce bulletin paraît :

282 équipes nous ont retourné leurs résultats
1362 situations ont été traitées
1110 ont pu être résolues par le biais de la MPP^{FR}
Soit un taux de résolution de 81,5 %

À titre de comparaison, l'an dernier à la même époque : 180 équipes nous avaient transmis leurs résultats et sur 837 situations traitées, 695 avaient pu être résolues avec la MPP^{FR}, soit un taux de résolution de 83 %.

MAIS, EN DÉPIT D'INCONTESTABLES RÉUSSITES, LE DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME SE HEURTE ENCORE À CERTAINES DIFFICULTÉS.

Il n'est pas appliqué de la même manière sur tout le territoire. Dans une quinzaine d'académies le même dispositif a été mis en place (création d'équipes de professionnels, formation à la Méthode de la Préoccupation Partagée, retour et suivi des situations...) avec une réelle efficacité. Dans d'autres académies, les dispositions les plus diverses semblent être mises en œuvre.

Des résistances subsistent encore de la part de certains responsables éducatifs. Si le harcèlement scolaire a été si longtemps nié en France alors qu'il était traité partout ailleurs, c'est bien parce qu'on s'est complu dans un certain type d'illusion : celle d'un monde de l'enfance où les chamailleries font partie de la socialisation.

Le programme n'est pas suffisamment connu. Combien de professionnels sont-ils capables de décliner en quelques formules simples ses principaux axes ? Le programme pHARe n'a pas fait l'objet d'une communication suffisante aussi bien auprès des professionnels que des élèves ou de leurs familles.

Les différentes parties du programme ne sont pas toujours suffisamment reliées entre elles. La formation des ambassadeurs élèves, comme les séances de sensibilisation, sont parfois confiées à des associations ou à des professionnels n'ayant pas une entière connaissance des autres parties du programme. Ainsi la cohérence du dispositif n'est-elle pas toujours suffisamment marquée.

La réussite du programme repose principalement sur le dévouement des professionnels. Les personnels engagés dans le programme pHARe ne sont, le plus souvent, pas rémunérés. L'intervention auprès des victimes, de leurs familles et des auteurs nécessite une importante disponibilité qui ne peut durablement se fonder sur le seul bénévolat des personnels.

UNE ÉQUIPE DANS CHAQUE ÉTABLISSEMENT POUR VAINCRE LE HARCÈLEMENT : Un objectif réalisable rapidement

Afin d'améliorer la mise en œuvre du programme, le Centre RÉSIS a fait certaines propositions :

1^{ère} proposition : Une accélération de la création des équipes et une harmonisation des pratiques sur l'ensemble du territoire. Les dispositions qui ont fait leur preuve dans certaines académies devraient être généralisées. Il conviendrait que chaque établissement dispose réellement d'une équipe de professionnels spécifiquement dédiée au traitement des situations et formée autant au soutien des victimes qu'aux moyens permettant de faire cesser les brimades

2^{ème} proposition : Des moyens financiers pour rémunérer les professionnels engagés dans le programme. Les personnels participant au programme pHARe doivent se rendre disponibles pour : La conduite d'entretiens avec les élèves victimes et leurs familles, l'intervention auprès des élèves intimidateurs, les échanges au sein de l'équipe... Ces activités doivent pouvoir entrer dans le cadre des missions nouvelles ouvrant droit à une rémunération supplémentaire.

3^{ème} proposition : Une mobilisation accrue des personnels de direction dans la mise en œuvre du programme.

Les chefs d'établissement et directeurs d'école peuvent apporter une contribution essentielle au programme pHARe. Ils jouent un rôle est décisif :

- pour expliquer le programme aux familles afin de les rassurer et de tisser un lien de coopération et de confiance avec elles,

- pour soutenir leurs équipes et prendre le relais lorsqu'elles sont en difficulté avec une situation,

- pour défendre les dispositifs mis en place et convaincre les professionnels de s'y associer.

Leur rôle doit être reconnu en tant que pilotes du programme

4^{ème} proposition : Une meilleure communication autour du programme. Il conviendrait de montrer clairement l'objectif du programme (faire en sorte que dans chaque établissement plus aucune victime ne soit laissée sans secours et que plus aucune situation ne soit laissée sans règlement) et les moyens mis en œuvre à cette fin (une équipe de professionnels implantée dans chaque établissement pour prendre en charge les victimes et faire cesser les brimades.

La complète réalisation du projet d'une équipe par établissement est donc éminemment souhaitable. Mais elle est aussi parfaitement réalisable dans une échéance proche.

La généralisation à l'ensemble des établissements scolaires des dispositifs mis en œuvre avec succès dans une quinzaine d'académie est un objectif qui peut, à notre sens, être raisonnablement atteint au cours des deux prochaines années scolaires.

**FAIRE EN SORTE QUE CHAQUE ÉTABLISSEMENT
DISPOSE D'UNE ÉQUIPE ANTI-HARCÈLEMENT
EST UN OBJECTIF QUI PEUT ÊTRE ATTEINT AU COURS
DES DEUX PROCHAINES ANNÉES SCOLAIRES.**

TRAVAILLER AVEC DES CLASSES ET DES ÉLÈVES INDISCIPLINÉS

Le Centre RĒSIS lance deux initiatives :

UNE ENQUÊTE AUPRÈS DES PROFESSEURS

On trouvera dans ce bulletin une enquête dont le but est de mesurer quelles sont réellement les conditions de travail des professeurs au regard des classes difficiles.

Dans combien de classes s'avère-t-il très difficile voire impossible d'enseigner ? Quel soutien les professeurs en difficulté reçoivent-ils de la part de leurs collègues ou de leur direction ?

Nous invitons tous les professionnels à répondre à notre enquête

DEUX JOURNÉES DE FORMATION

On trouvera également dans ce bulletin le programme des deux journées de formation que le centre RĒSIS organise

À LYON LES 23 ET 24 OCTOBRE 2023

Comment faire face aux situations d'incivilité, d'insolence ? Que faire en cas d'insultes ? Quelles sont les sanctions adaptées ? Comment dialoguer avec les parents d'élèves ?

Nous vous invitons à venir échanger de vos pratiques avec d'autres professionnels

TRAVAILLER AVEC DES CLASSES ET DES ÉLÈVES INDISCIPLINÉS

Le programme détaillé des deux journées et les modalités d'organisation seront développés dans le bulletin d'information de septembre mais nous pouvons d'ores et déjà indiquer les principaux thèmes qui seront abordés.

La question de l'indiscipline

- Violence ou indiscipline
- Qu'est-ce que l'autorité ?
- Courtoisie et fermeté

La présence dans la classe

- L'accueil des élèves
- Tableau ou vidéo projecteur
- La tenue vestimentaire
- L'heure de vie de classe

Punitions et sanctions

- Qui punit, qui sanctionne ?
- L'exclusion de cours
- Qu'est-ce qu'une sanction éducative ?
- Distinguer la faute et la personne qui la commet

Le rapport avec les parents d'élèves

- L'accueil des familles
- La réponse aux mails

Et toutes les autres questions que vous voudrez bien nous suggérer...

La formation se déroulera en présentiel à Lyon.
Le lieu exact n'est pas encore choisi.
En cas de forte demande, nous organiserons plusieurs sessions.

Pour tout renseignement et inscription :
centreresis.org et centreresis@gmail.com

Le Centre RĒSIS prend l'initiative d'une enquête auprès des professeurs

- Dans combien de classes exercez-vous ? 1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6 ; plus
- Pour chacune de vos classes, indiquez, à l'aide du tableau-ci-dessous, dans quelles conditions vous estimez pouvoir travailler du point de vue de l'ambiance de classe (bavardages, bruit, désordre, incivilités...). Mettez une croix dans la case correspondante.

Classe	Conditions très difficiles	Conditions assez difficiles	Assez bonnes conditions	Très bonnes conditions
1				
2				
3				
4				
5				

- Avez-vous été insulté par des élèves dans l'exercice de votre métier ? Entourez la case correspondante.

Jamais	Quelquefois	Souvent	Très souvent
1	2	3	4

- Avez-vous été l'objet de moqueries de la part de vos élèves ? Entourez la case correspondante.

Jamais	Quelquefois	Souvent	Très souvent
1	2	3	4

- Si vous avez eu des difficultés avec une classe ou un élève, avez-vous reçu le soutien de vos collègues ?

Aucun soutien	Un faible soutien	Un certain soutien	Un soutien total
1	2	3	4

- Si vous avez eu des difficultés avec une classe ou un élève, avez-vous reçu le soutien de votre direction ?

Aucun soutien	Un faible soutien	Un certain soutien	Un soutien total
1	2	3	4

- Où exercez-vous ? Entourez la case correspondante

1 ^{er} degré	Collège	Lycée
1	2	3

- Exercez-vous ?

Dans l'enseignement public	Dans l'enseignement privé
1	2

- Dans quel pays exercez-vous ? Entourez la case correspondante

France	Belgique	Suisse	Maroc	LFE (précisez)
1	2	3	4	5

- Quelle est votre ancienneté dans le métier ?

Moins de 5 ans	De 5 à 10 ans	De 10 à 15 ans	De 15 à 20 ans	Plus de 20 ans
1	2	3	4	5

- Vous êtes

Un homme	Une femme
1	2

- Département ou région d'exercice

Vous pouvez renseigner ce questionnaire :

- Directement en ligne en suivant ce [lien](#) :
- Ou en l'adressant par mail à centreresis@gmail.com

LA PAROLE AUX VICTIMES :

Entretien avec Stéphanie Lambert-Mesguich



Stéphanie Lambert-Mesguich, l'auteur du recueil de nouvelles, *Je leur dirai que j'ai rêvé*, a été victime de harcèlement lorsqu'elle était à l'école. Elle a accepté de nous accorder cet entretien :

Lorsqu'on évoque le harcèlement scolaire, il n'est pas rare d'entendre certains s'interroger sur les raisons pour lesquelles l'élève est devenu la cible de brimades. N'était-il pas différent ? Plus grand, plus fort, meilleur élève, ou moins bon ? Comment réagissez-vous à ce genre de remarque ?

La pire question que l'on m'ait posée, à l'âge adulte, en tant qu'ancienne victime, est la suivante : pourquoi est-ce que les autres t'embêtaient ? Sous-entendu : en quoi étais-tu différente des autres ? Quel était ton problème ? Cette question est terrible. Terrible parce qu'elle justifie, d'une certaine manière, des actions de discrimination, de rejet, voire plus, en rendant presque responsable la victime. Comme si une « différence » (traduire « critère subjectif et absurde sur lequel se base une comparaison avec le troupeau ») pouvait justifier le harcèlement, la violence, l'exclusion. Cette question, qui m'a été posée plusieurs fois, il n'y a pas si longtemps, montre qu'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir dans la lutte contre le harcèlement scolaire. Il n'y a pas plus insupportable que de rendre coupable une victime, et que celle-ci doive se justifier alors que la responsabilité est ailleurs : l'école, certainement, mais aussi parfois les parents – je pense par exemple aux insultes racistes qui viennent bien de quelque part –, et plus généralement tout un système, régi par les effets de groupe et des codes sociaux parfois discriminants.

Quelles sont les maladroites émanant des professionnels de l'éducation auxquelles vous avez été confrontée durant votre scolarité et qui, selon vous, devraient être à tout prix évitées ?

Je suis née en 1974, j'étais donc au collège dans les années 80. Il me semble que certaines choses ont favorablement évolué depuis, même le fléau est toujours bien présent. Pour répondre concrètement, je peux citer deux catégories de faits qui me semblent avoir constitué des déclencheurs au problème du harcèlement tel que je l'ai vécu : le premier était, dans mon collège et à cette époque, le fait que la composition des classes ne change pas d'une année à l'autre. On retrouvait à chaque rentrée scolaire exactement les mêmes élèves que l'année précédente, à moins de redoubler ou de quitter l'établissement. Je pense qu'un brassage aurait grandement contribué à éviter les problèmes de harcèlement me concernant : se retrouver dans une classe où l'on ne connaît personne, ou presque, est une chance donnée pour une intégration facilitée et une manière d'éviter de garder avec soi cette fichue « réputation », telle un sparadrap dont il est impossible de se débarrasser sans remettre les compteurs à zéro. Le second concerne plus directement certains enseignants, qui ont, de manière plus ou moins évidente, de manière plus ou moins grave, contribué à faire naître ou à aggraver le problème du harcèlement : je pense tout d'abord à certains professeurs, lors de l'appel, qui écorchaient mon nom (Mesguich), certes pas évident à

prononcer, mais qui ne réagissaient pas lorsque certains élèves étaient hilares lorsque mon tour venait (et qui en profitaient pour le déformer à leur tour, Mesguich devenait La Quiche, Nesquik...). Je pense ensuite à une professeur de collège qui, souhaitant à tout prix ne pas effacer le tableau (à craie à l'époque) avec l'éponge peu ragoûtante, désignait toujours le même élève pour s'y atteler. Cet élève était peu sûr de lui, il était petit et lorsqu'il effaçait le haut du tableau son tee shirt ou son pull laissait deviner sa peau, ce qui provoquait les rires moqueurs de certains élèves de la classe qui se moquaient déjà pas mal de lui. Cette enseignante n'a jamais réagi ni demandé à un autre élève d'effacer le tableau.

Je pense enfin à ma professeure de sport en primaire, qui m'appelait par mon nom de famille en l'écorchant, alors qu'elle nommait par leur prénom ceux et celles qu'elle aimait bien ou qui étaient doués en sport. Elle m'a, à plusieurs reprises, publiquement rabaisée employant des termes durs et humiliants (tu es nulle, bonne à rien...).

Qu'auriez-vous, à l'inverse, attendu de l'école ?

À l'époque, on ne parlait pas de harcèlement scolaire. Ce terme ne faisait absolument pas partie du langage courant. Pourtant, le fléau existait bel et bien, il n'a pas attendu les réseaux sociaux pour faire son apparition. J'aurais aimé avoir une oreille bienveillante vers qui me tourner, au collège notamment, une personne qui m'écoute, qui me comprenne, sans me juger, sans me faire ressentir une quelconque honte ou culpabilité, sans agir maladroitement et me faire courir le risque de représailles de la part de mes harceleurs. J'aurais aimé davantage de surveillance dans les couloirs des bâtiments scolaires, dans les cours de récréation, dans les gymnases. J'étais souvent la cible du ballon (qu'on me jetait violemment vers la tête) dans les sports d'équipe, jamais aucun professeur n'est intervenu.

J'aurais aimé que les professeurs aient été formés à repérer les signaux du harcèlement. Par exemple, lorsqu'il fallait se mettre deux par deux dans un cours, que le nombre d'élèves était impair dans la classe, et que c'était toujours le même qui se retrouvait tout seul parce que personne n'en voulait avec lui, il y avait peut-être un problème. Ce problème, je le subissais régulièrement en cours de sport. Si le nombre d'élèves était pair, on me faisait comprendre que c'était la honte d'être avec moi, s'il était impair, j'étais toujours celle qui restait seule. Jamais le professeur de sport n'a réagi sur ce point. Autre exemple, celui cité plus haut avec le professeur qui n'agit absolument pas lorsque des élèves rient aux éclats quand mon nom de famille est mal prononcé lors de l'appel. En revanche, certains professeurs ont été pour moi un précieux soutien pour avoir, à travers l'enseignement de leur matière, contribué à me redonner un peu d'estime de soi : je vivais les cours de musique comme une parenthèse artistique bien agréable, entre

rigueur, précision et évasion. Même chose pour les cours d'arts plastiques, avec un professeur d'une grande humanité, qui a su me donner confiance et me booster dans ma créativité. Enfin, alors que mes problèmes de harcèlement étaient derrière moi au lycée, les cours de philosophie ont été une véritable révélation pour moi : ils m'ont confortée dans le fait d'avoir toujours gardé une foi dans l'avenir et dans mes idées sur le monde, sur les hommes, sur les richesses que constituent les différences. Je trouve juste regrettable que les matières artistiques n'aient pas plus de place dans les enseignements et que la philosophie ne soit pas enseignée dès le collège. Je suis intimement persuadée que l'impact sur les questions de harcèlement ne pourrait qu'être bénéfique.



Face à une victime de harcèlement, l'entourage a parfois tendance à donner des conseils du type : « *ne te laisse pas faire, réponds-leur, fais comme si tu n'entendais pas* ». Comment réagissez-vous à ces remarques ?

J'ai en effet souvent entendu ce type de conseil. Quand j'y repense, j'aurais tendance à dire qu'ils m'ont fait à la fois du bien et du mal. Du bien, car une personne qui vous donne un conseil vous veut a priori du bien. C'est presque un allié et c'est aussi une personne qui reconnaît que vous subissez des choses dures et injustes dans le cas présent. On se sent un peu moins seul. Du mal, car ce genre de parole pointe du doigt ce qui était mon plus grand problème durant toutes ces années : mon incapacité à me défendre, à riposter, à me tourner vers qui que ce soit puisque je n'avais pas vraiment d'amis dans mon collège. Je me savais vulnérable et le harcèlement m'a encore plus affaibli. Je ne savais pas quelle posture adopter pour me faire respecter. Je me rabaisais systématiquement.

Vous avez aujourd'hui 48 ans, quel regard portez-vous désormais sur ces années difficiles ? Le harcèlement que vous avez subi a-t-il laissé des traces encore perceptibles dans votre vie d'adulte ? En voulez-vous à ceux et celles qui vous ont harcelée ?

J'ai une vie épanouie et heureuse, que ce soit à titre privé et à titre professionnel. Le harcèlement que j'ai subi plus jeune reste un sujet douloureux et a néanmoins laissé quelques traces : je dois

parfois lutter contre le syndrome de l'imposteur et me convaincre de ma légitimité. Mais cela ne m'a pas empêché de créer une entreprise, d'exercer aujourd'hui une activité professionnelle dans laquelle je m'expose et où je m'exprime en public, et surtout d'écrire un livre. Je pense avoir développé une vraie résilience. Je pense aussi avoir su convertir en qualité, via mes productions artistiques, ce qui me desservait le plus à l'époque : ma sensibilité. Concernant mon regard sur celles et ceux qui m'ont harcelée, la page est tournée aujourd'hui. Je ne suis pas certaine que ces personnes aient toujours eu conscience des impacts de leurs actes. J'en veux bien plus à l'école et à certains professeurs qui ont encouragé le processus par leurs maladresses ou leur inaction. D'une certaine manière, je prends désormais une sorte de revanche avec mon livre et aussi le spectacle « [Marilou et Cie disent non au harcèlement](#) », créé il y a un an avec l'association [Inside Out](#), joué dans plusieurs écoles et salles de spectacle.

Vous êtes l'auteur d'un recueil de nouvelles, *Je leur dirai que j'ai rêvé*. Pouvez-vous nous présenter cet ouvrage ?

Ce livre est un recueil de 5 nouvelles, qui ensemble forment un roman : chaque histoire courte correspond à une tranche de vie d'un même personnage, Julie, que l'on suit de l'enfance à l'âge adulte. Julie traverse les épreuves de la vie et affronte les normes et diktats de notre société, voire certaines absurdités de notre monde. Grâce à son enthousiasme, sa résilience et sa foi dans l'avenir, elle finira peut-être par assumer le contre-courant, agir selon ses convictions et se convaincre que ce qu'elle considérerait comme des différences constitue finalement ses plus belles forces. Bien qu'il s'agisse d'une fiction et pas d'une autobiographie, mon vécu et mes ressentis de l'époque ont été source d'inspiration pour aborder le sujet du harcèlement scolaire. « *Je leur dirai que j'ai rêvé* » se veut être un livre résolument optimiste, à travers le parcours de cette jeune fille devenue femme.

L'une des nouvelles est consacrée à la question du harcèlement scolaire. La jeune héroïne, Julie, vit la cour de récréation comme un enfer. Quel regard portez-vous aujourd'hui sur ces espaces scolaires souvent laissés sans grande surveillance ?

Dans mon livre, j'emploie le terme de « jungle » pour qualifier la cour de récréation, où règne en quelque sorte la loi du plus fort. J'aborde également la géographie de cette cour, dans laquelle les groupes se retrouvent toujours dans les mêmes espaces, comme s'ils étaient hermétiques finalement. Pénétrer dans la cour était pour moi une véritable épreuve, redoutée, car je sentais que je n'étais la bienvenue dans aucun de ces groupes. À l'époque, la surveillance était inexistante effectivement, alors que se trouvaient au sein de cet immense espace des élèves de 12 ans à peine à plus de 20 ans (du collège à la classe préparatoire dans la même cour). Aujourd'hui, je ne sais pas ce qu'il en est. Mes deux fils ont été dans un collège où la cour des 6^{ème} et 5^{ème} est séparée physiquement de celle des 4^{ème} et 3^{ème}, ce qui doit contribuer à une meilleure surveillance, je pense. En outre, si la cour peut être le théâtre d'actes de harcèlement, d'autres lieux comme les couloirs aux interours, ou encore les gymnases, leurs vestiaires ou les toilettes sont des lieux à risque selon moi, tout comme ce qui se passe à l'extérieur de l'établissement : dans la rue, et aussi sur les réseaux sociaux.

UN GUIDE DE FORMATION
Pour accompagner les équipes dans
le déploiement du programme pHARe

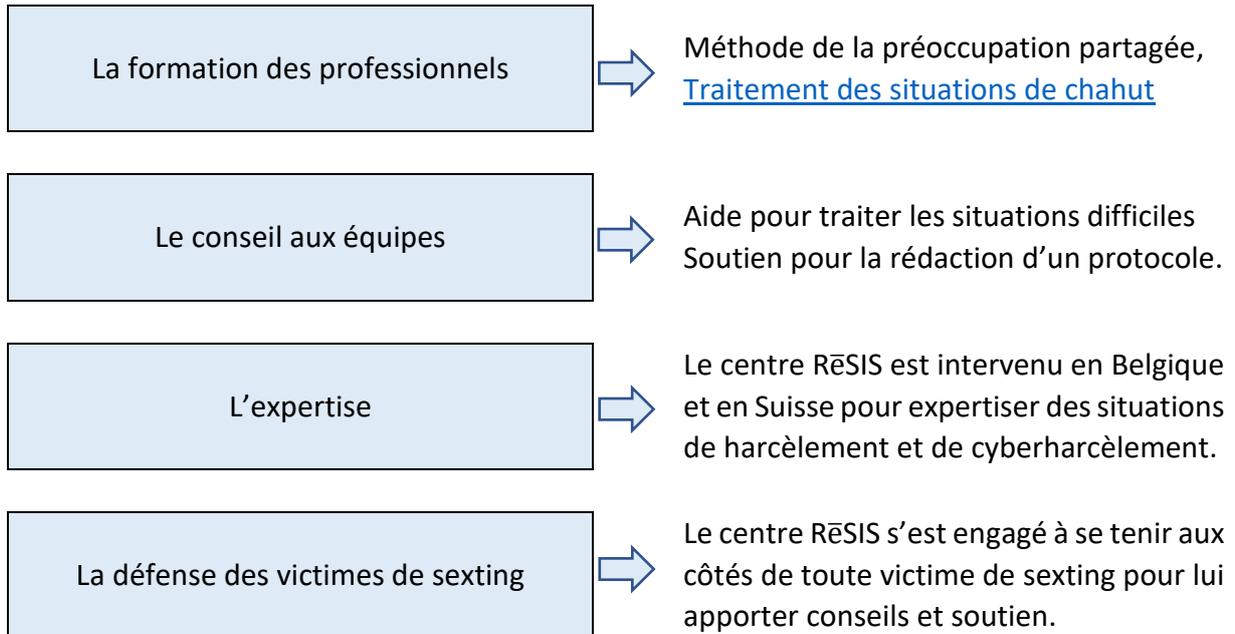


« Jean-Pierre Bellon et Marie Quartier ont tenté de distiller leur longue expérience et leur érudition, afin d'en faire un outil partagé de développement professionnel. Le fruit de leurs efforts est un texte structuré et accessible, puisant dans différentes disciplines et nourri de perspectives plurielles. Ce guide propose des pistes concrètes, des suggestions pratiques, en évitant l'écueil d'enfermer les professionnels dans un simple rôle d'exécutant, en leur offrant des balises et des clés de réflexion. »

Extrait de la préface de Benoît Galand

LES ACTIVITÉS DU CENTRE RĒSIS

Créé en 2019 par Jean-Pierre Bellon et Marie Quartier, le centre RĒSIS intervient en France, en Belgique, en Suisse, au Maroc et dans les Lycées Français de l'Étranger dans les domaines suivants :



POUR NOUS JOINDRE :

Centre RĒSIS France



centreresis@gmail.com

Centre RĒSIS Belgique



centreresis.belgique@gmail.com

Centre RĒSIS Suisse



centreresis.suisse@gmail.com

Centre RĒSIS Maroc



centreresis.maroc@gmail.com

